Communication and Argumentation in the Public Sphere **ISSN 1843 - 7893**
(2007) Year I, Issue 1
Galati University Press
Editors: Anca Gâță & Adela Drăgan
Proceedings of the Conference *Public Space* vs *Private Space*, FIRST VOLUME
April 12th-14th, 2007 – "Dunărea de Jos" University, Galați Romania
pp. 154-159

Mirela-Cristina POP

"Noir c'est noir": quelques remarques sur le substantif NOIR comme terme axiologique «stigmatisant»

Université Politehnica, Timişoara, ROUMANIE
pop_mirela_cristina@yahoo.com

Introduction

Notre article porte sur l'analyse, dans une perspective énonciative, du substantif *Noir* que nous proposons de traiter en tant que terme axiologique «stigmatisant» intégrant une classe séparée d'évaluatifs axiologiques dévalorisants, sous l'emprise d'une «surcharge» assignée par un locuteur collectif et partagée par le locuteur scripteur.

Dans notre démarche, nous partons de la considération que le substantif *Noir* doit être pris dans un tissu d'associations intersubjectives, mais aussi strictement personnelles, censées traduire le statut idéologique du locuteur. Dans l'analyse des axiologiques «stigmatisants», deux critères sont prédominants: la portée du jugement de valeur et la place que les axiologiques occupent dans le système de valeurs du locuteur collectif, d'une part, et du locuteur scripteur, d'autre part. La portée des appréciations dépend des circonstances de production du discours, des intentions du locuteur, de son idéologie et surtout des relations interpersonnelles dans lesquelles il est impliqué.

Nous poursuivrons cette relation complexe (locuteur scripteur / locuteur collectif) impliquant le substantif *Noir* dans des énoncés extraits de chroniques de la presse française d'intérêt général. Le choix de ces formes textuelles s'explique par le fait que la chronique, en tant que genre journalistique relevant de l'information commentée, est un lieu de la subjectivité et de l'intersubjectivité langagière. La chronique de presse est un genre personnalisé, empreint de la personnalité du locuteur chroniqueur (les évaluatifs axiologiques comptent parmi les indices les plus «voyants» de la subjectivité langagière) [1].

Comme procédure de validation de cet emploi particulier du substantif *Noir* dans les environnements syntaxiques étudiés, nous proposons la comparaison avec des termes jugés comme étant plus «neutres», plus «objectifs».

À partir de la prémisse que les évaluatifs axiologiques ont une fonction dans la visée communicative, nous poserons également le problème du rôle argumentatif des syntagmes examinés et de la relation existant entre leur valeur sémantique et leur fonction pragmatique.

1. Les axiologiques «stigmatisants» – un cas particulier d'axiologiques négatifs

Dans toutes les langues naturelles, il existe des unités signifiantes dont le sémantisme implique une évaluation valorisante ou dévalorisante témoignant de la prise de position critique – favorable ou défavorable – du locuteur à l'égard du

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)

contenu propositionnel de son propos ou à l'égard d'un fait référentiel (objet, personne). Ces unités linguistiques fonctionnent comme «subjectivèmes évaluatifs» (Kerbrat-Orecchioni 1980: 69) comme moyens d'expression de la modalisation axiologique, pour reprendre la terminologie utilisée par les spécialistes de l'énonciation.

Dans la classe des évaluatifs axiologiques, il existe des *unités intrinsèquement axiologiques*, marquées en langue, au sein d'un "diasystème" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 76), d'un trait mélioratif ou péjoratif, et des *unités occasionnellement axiologiques* ayant une valeur fluctuante selon les circonstances d'énonciation.

Il existe également des axiologiques qui impliquent une évaluation "au niveau d'un groupe social assimilable à un sujet énonciateur collectif". Ces axiologiques, appelés "subjectivèmes socialisés" ou "institutionnalisés" (Cuniță 1983: 102), sont perçus positivement ou négativement en fonction de la place qu'ils occupent dans le "système des représentations collectives" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 77). C'est la catégorie qui nous intéresse ici.

Dans la présente étude, nous considérons que certains évaluatifs sont porteurs d'une "surcharge" partagée par un locuteur collectif [2], due aux représentations stockées dans la mémoire collective, assimilables à un groupe. Ces représentations marquent une "valuation d'ordre qualitatif" portant sur le caractère normal, naturel, bon, mauvais, scandaleux, heureux, malheureux, etc. relatif à un élément du domaine référentiel suivant des critères esthétiques, morales, hédoniques, etc. et régissant le fonctionnement d'une société ou d'une communauté à un certain moment de son évolution.

Dans la classe des "unités linguistiques qui stigmatisent", on inclut généralement des termes ou des syntagmes méprisants qui portent sur l'ethnie, comme *gitan* (cf. Kerbrat-Orecchioni 1980: 125-126) [3], *purification ethnique* (cf. Krieg 2003) [4], sur une déficience physique, comme *aveugle, sourd, handicapé* (cf. Vanderdope 1995: 35-152), sur des "défauts" humains, comme *grosseur* ou *laideur* (cf. Pupier 2000: 10-21) [5], etc. Les personnes concernées se voient par cela marginalisées, stigmatisées.

Notre intervention se limite à l'interprétation du terme *Noir* que nous analyserons suivant deux aspects. Premièrement, nous tracerons l'évolution de son sémantisme sous l'influence des réalités sociopolitiques de l'époque et deuxièmement, nous poursuivrons le sémantisme du terme dans des contextes journalistiques.

2. Sémantisme du terme Noir *– bref aperçu*

Il convient de noter que le terme *Noir*, dans son emploi nominal, est courant en français, étant enregistré dans les dictionnaires unilingues français par opposition à *Blanc* et à *Jaune* (cf. Larousse, 1993: 700), désignant des personnes "homme ou femme de race noire" (cf. TLFI, article *noir*). Le substantif est donc attesté par les dictionnaires avec un emploi purement descriptif, et par cela, "neutre", "objectif", plutôt que "subjectif", pour reprendre la distinction établie par C. Kerbrat-Orecchioni (1980: 71) entre les termes objectifs et les termes subjectifs.

Comme emploi subjectif, axiologique péjoratif, le TLFI note le terme *nègre* qui s'oppose ainsi au substantif *Noir*, considéré comme étant "moins marqué":

> Pour désigner les peuples de race noire, ces deux mots sont synonymes... Néanmoins le second terme (*nègre*) étant considéré par les Noirs eux-mêmes comme péjoratif, on emploie le premier de préférence." (THOMAS 1956).

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)

La réalité linguistique couverte par le couple *Noir / nègre* remonte toutefois aux années '50.

Actuellement – note toujours le TLFI -, le substantif *nègre* semble en voie de perdre ce caractère péjoratif, probablement en raison de la valorisation des cultures du monde noir.

Au fur et à mesure de l'évolution des comportements humains, le terme *Noir* commence à être perçu comme étant méprisant, et par cela "stigmatisant", notamment par la population de race noire, utilisé dans des syntagmes tels que, par exemple, *Noir américain*.

Dans les années '80, le syntagme a été remplacé par un terme composé considéré plus descriptif, *Afro-américain*. Au début des années '90, le terme *Afro-américain* a été rectifié sous la forme *Africain-américain*, afin de montrer l'égalité entre les deux composantes, au niveau linguistique aussi bien que politique (Vandendorpe 1995: 35-152).

Les aspects que nous venons de mentionner mettent en évidence l'évolution du sémantisme du substantif *Noir*, depuis un emploi purement descriptif, jusqu'aux années '80, à un emploi péjoratif, dévalorisant, jugé comme étant discriminatoire, et par cela "stigmatisant", de nos jours. Cet emploi subjectif ressort mieux si on lui oppose des formes plus récentes telles que *Afro-américain* ou *Africain-américain*. Le changement d'emploi est dû aux réalités sociopolitiques des différentes époques et à la place assignée par le locuteur collectif à travers le temps.

3. Sémantisme du terme NOIR *dans les chroniques de presse*

Dans la section que nous venons de conclure, nous avons essayé de fixer le sémantisme du substantif *Noir* et de retracer son évolution à travers le temps. Dans ce qui suit, nous proposons de porter un bref regard sur l'emploi du terme dans certains contextes journalistiques. Notre choix s'est porté sur des chroniques de presse extraites de l'hebdomadaire français *L'Express* (numéros de 2003).

Notre propos est que la sélection, par le locuteur chroniqueur de tel ou tel moyen d'expression de la subjectivité langagière, répond à son intention signifiante. Les procédés d'énonciation témoignent de la manière dont l'instance journalistique choisit de prendre ses distances ou de prendre position à l'égard du contenu propositionnel de son dire. Ces procédés font partie du dispositif argumentatif mis en jeu pour produire un certain effet ou une certaine réaction chez le destinataire. L'interprétation de la valeur à attribuer aux investissements axiologiques est, par conséquent, fonction des circonstances d'énonciation. Il en est de même pour le terme *Noir* qui, du moins dans les contextes examinés, a un emploi « subjectif ».

Prenons, à titre d'illustration, un premier énoncé extrait du texte *"L'année des fous"* du 9 janvier 2003:

(1) De même, seuls des gens à l'équilibre mental incertain pourraient apprendre sereinement que circulent plus d'un demi milliard d'armes à feu individuelles, dont plus de la moitié appartiennent à des civils. Ou lire que *près de la moitié des jeunes Noirs américains passeront un jour par la prison*, ou encore que 200 millions d'enfants travaillent dans des usines contrôlées directement ou indirectement par des entreprises occidentales.

Le texte est significatif de la manière dont le locuteur chroniqueur choisit de mettre en scène l'information. Son point de vue à l'égard des sujets impliqués dans l'énonciation (les autorités françaises et internationales, notamment américaines) rendus responsables des événements déroulés au cours de 2003 (la guerre déclenchée par les Américains en Irak, la possession d'armes à feu individuelles, la délinquance

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)

des jeunes Noirs américains, l'exploitation des enfants dans des entreprises occidentales, la manipulation des enfants des pays pauvres, la question de la santé dans les pays d'Afrique, etc.) est essentiellement négatif.

À en rester aux seules définitions du dictionnaire, on peut admettre que la construction *les jeunes Noirs américains* n'a rien de subjectif. En revanche, à analyser son rôle argumentatif par rapport à des expressions considérées "objectives", telles que *Afro-américain* et *Africain-américain*, on peut lui assigner une valeur dépréciative prise dans l'expérience subjective collective partagée également par le locuteur chroniqueur.

Le terme *Noir* doit être interprété dans son environnement linguistique constitué de termes axiologiques intrinsèquement négatifs (*délinquance, prison*). Vu dans une perspective énonciative, le segment d'énoncé *près de la moitié des jeunes Noirs américains passeront un jour par la prison* transmet à la fois le contenu informatif de l'énoncé (la délinquance des jeunes Noirs américains) et restitue l'attitude à l'égard des jeunes Noirs américains (la certitude que près de la moitié d'entre eux passeront un jour par la prison), attitude partagée par un locuteur collectif auquel le locuteur chroniqueur s'identifie. Il n'est pas dépourvu de signification le fait que le locuteur ait choisi de focaliser sur la délinquance des Noirs américains (pourquoi pas sur celle des Latino-américains, par exemple?).

La valeur axiologique du terme *Noir* est donc localisée au niveau de la représentation collective, mais aussi au niveau de la représentation personnelle du locuteur. La possession d'armes à feu par des civils, la délinquance des jeunes Noirs américains et l'exploitation des enfants dans les entreprises occidentales sont des faits qui troublent *l'ordre* dans le monde entier. Dans le système de valeurs du locuteur, dans son idéologie, seuls des gens atteints de troubles mentaux (*"gens à l'équilibre mental incertain"*) seraient capables de ne pas réagir pour rétablir l'*ordre* en France ou dans le monde entier. De même, l'emploi d'un quantificateur dans*"**près de la moitié** des jeunes Noirs"* contribue, d'une part, à créer un effet de réel, d'authenticité (démontrer la réalité des informations) et, d'autre part, à frapper l'attention des lecteurs afin de les sensibiliser au problème de la délinquance juvénile parmi les jeunes Noirs américains.

Il convient de signaler que la question de la délinquance juvénile des Noirs américains semble préoccuper le chroniqueur qui reprendra le sujet dans une chronique publiée le 28 août 2003:

(2) … *le patrimoine des Afro-américains n'est encore, en moyenne, que le dixième de celui des Blancs. Ils constituent encore la majorité des 3,5 millions de sans-abri;* 1 Noir sur 10 de 25 à 29 ans est en prison pour 2,9% de Latino-américains et 1,1% de Blancs.

L'usage du terme *Noir* dans le même contexte avec le composé *Afro-américain* peut conduire à assigner un emploi subjectif au premier et un emploi purement descriptif au deuxième. Dans ce cas aussi, l'interprétation de la valeur à attribuer à ces deux termes est lié à l'observation de l'environnement dans lequel ils sont insérés, constitué de termes intrinsèquement péjoratifs (*sans-abri, prison*). Par l'opposition établie au niveau de l'énoncé entre les *Noirs* et les *Blancs*, renforcée par les chiffres et les pourcentages pour créer le même effet d'authenticité dont nous avons parlé plus haut, le locuteur restitue une expérience subjective stockée dans la mémoire collective, partagée également par le locuteur chroniqueur. Par l'emploi successif des deux termes, le locuteur peut signaler que l'égalité obtenue sur le plan linguistique n'est pas doublée par l'égalité au niveau politique et humain.

Le locuteur fonde son point de vue à partir de son idéologie, mais il est à la fois représentant de l'idéologie d'une collectivité. Dans ce cas, l'idéologie détermine le choix du point de vue et oriente l'axiologie du locuteur. Le chroniqueur est d'origine

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)

française et partage l'intérêt général de ses concitoyens. Or, nous savons quelle a été la position de la France dans le conflit déclenché par les Américains en Irak. Par conséquent, ce n'est pas sans intention que le chroniquer ait choisi l'Amérique comme "cible".

Les exemples examinés montrent que l'interprétation du terme *Noir* ne se limite pas à l'étude de sa charge sémantique ("homme ou femme de race noire"). La prise en compte de la "surcharge" partagée par le locuteur collectif et assimilée par le locuteur scripteur, chroniqueur, dans notre cas, de l'environnement dont le terme *Noir* fait partie, des circonstances d'énonciation, d'une part, et l'identification des stratégies argumentatives dont use le locuteur (la sélection et le filtrage des termes, la hiérarchisation et la pondération délibérée de l'information, etc.), d'autre part, permettent de faciliter le parcours interprétatif et d'éclairer la valeur à attribuer au terme étudié.

Conclusion

À partir de la considération que les axiologiques ont une fonction dans la visée communicative qui apparaît au travers des formes et de leurs contextes, notre analyse du substantif *Noir* comme "terme stigmatisant" nous a permis de poser le problème du rôle argumentatif des syntagmes examinés et de la relation existant entre leur valeur sémantique et leur fonction pragmatique. L'approche décrite permet d'envisager les "unités linguistiques qui stigmatisent" comme un domaine où la linguistique s'associe à la fois à du linguistique et à de l'extralinguistique.

Dans le cas du terme *Noir*, nous avons exploité le concept de "surcharge partagée" par un locuteur collectif, perspective que nous avons poursuivie dans quelques énoncés extraits de chroniques de presse. Dans les exemples analysés, le terme *Noir* connote l'expérience subjective collective assimilée également par le locuteur chroniqueur qui use de stratégies argumentatives diverses pour produire un certain effet chez son destinataire (Charaudeau 1994: 8-19): stratégies de "crédibilité" (l'aptitude de l'instance journalistique de dire la vérité et d'en apporter la preuve en vue de créer un effet d'authenticité) et stratégies de "captation", de séduction (la mise en scène particulière de l'information afin de toucher la sensibilité des destinataires).

La relation d'interlocution est déterminante dans les chroniques de presse. Au coeur du discours argumentatif, il y a la relation avec autrui. Qu'il s'agisse d'orienter sa pensée, de lui faire partager une émotion, ou de lui faire faire quelque chose, *l'action sur l'autre* est la visée centrale du discours argumentatif.

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)

Notes

[1]. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1980: 81-82), les axiologiques sont « des opérateurs de subjectivité particulièrement voyants et efficaces, qui permettent au locuteur de se situer clairement par rapport aux contenus assertés … ».
[2]. Nous reprenons le syntagme "charge culturelle partagée" (CCP) créé par R. Galisson (1991: 128-133) pour désigner le "contenu second du signe, relevant de la pragmatique", "la valeur ajoutée au signifié du signe", "une marque, discrète mais essentielle, d'appartenance à un groupe".
[3]. L'exemple du terme *gitan*, cité et analysé par C. Kerbrat-Orecchioni (1980: 125-126), est révélateur pour l'orientation de l'objet référentiel en fonction des représentations collectives: *"Deux **Gitans** violent et massacrent sauvagement un couple de touristes anglais"*. Le terme *gitan* est perçu négativement par la société ayant été repris à l'époque par des quotidiens dits objectifs tels que *Le Monde* et *Libération*.
[4]. Alice Krieg (2003) a analysé les valeurs axiologiques de l'expression *"purification ethnique"* dans différents contextes discursifs dans les textes de presse tout en se rapportant à la guerre yougoslave.
[5]. Les critères esthétiques véhiculés dans une société à un moment donné peuvent être responsables des jugements valorisants ou dévalorisants portés par la collectivité sur un objet référentiel. Le linguiste canadien Paul Pupier (2000: 10-21) a étudié les valeurs des adjectifs *gros* et *grand* dans un article intitulé "La désignation des grosses personnes en français québécois". L'auteur est d'avis que des mots tels que *grosseur* et *laideur* sont des "concepts vagues et dont l'appréciation varie selon plusieurs dimensions: socioculturelle, personnelle, et selon la classe d'objets à laquelle on l'applique". Car, dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, "les grosses personnes sont fréquemment évaluées négativement, ridiculisées, pas prises au sérieux, marginalisées", alors que "la minceur est valorisée (dans les médias, dans la publicité et dans les commentaires que font les gens)".

Références

*** 1992. *Le Petit Larousse illustré*. Paris: Larousse.
*** *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI), atilf.atilf.fr/tlf.htm.
CHARAUDEAU, P. 1994. Le contrat de communication de l'information médiatique. In *Le Français dans le monde*, juillet: 8-19.
CRISTEA, T. & A. CUNIȚĂ. 1983. *Études contrastives. Énonciation et contrastivité*. Bucureşti: Universitatea din Bucureşti.
GALISSON, R. 1991. *De la langue à la culture par les mots*. Paris: Clé International.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris: Armand Colin.
KRIEG, A. 2003. *"Purification ethnique". Une formule et son histoire*, Coll. "Communication". Paris: CNRS Editions. Source électronique: http://perso.clubinternet.fr/akrieg/listetravaux.html
PUPIER, P. 2000. La désignation des grosses personnes en français québécois. In *PhiN* (*Philologie im Metz*) **11**:10-21, http://www.fu-berlin.de/phin/phin11/p11t2.htm.
ROBERT, S. 1997. Variation des représentations linguistiques: des unités à l'énoncé, in Catherine Fuchs et Stéphane Robert (éds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*: 25-42. Paris: Ophrys.
VANDENDORPE, C. 1995. Du fondamentalisme linguistique ou de la tentation de rectifier la pensée par le langage. In *Discours social. L'Esprit de censure* **7.1-2**: 35-152. Source électronique: http://www.uottawa.ca/academic/arts/lettres/vanden/Censure.pdf.

BDD-A25299 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 02:12:06 UTC)